



Pierre G. Hébert

Avocat associé

Litige Travail

FORMATION : LL.L. Licence en droit

BARREAU : Québec(1980)

TÉLÉPHONE : 514 392-5704

TÉLÉCOPIEUR : 514 331-0514

COURRIEL : pghebert@dhcavocats.ca

ADJOINT(E) : Lynne Bourquardez : 514 331-5010 #5768

Me Pierre G. Hébert a, depuis le début de sa pratique, su faire sa marque en réalisant avec succès de nombreux mandats en matière de relations de travail dont les enjeux ont fait jurisprudence au Québec.

Me Pierre G. Hébert a, depuis le début de sa pratique, su faire sa marque en réalisant avec succès de nombreux mandats en matière de relations de travail dont les enjeux ont fait jurisprudence au Québec.

Après quelques années comme avocat et directeur adjoint en droit du travail au sein du contentieux à la Société de transport de Montréal, Me Hébert s'est joint au cabinet Guy & Gilbert comme avocat en droit du travail et associé par la suite. Il est l'un des associés fondateurs du cabinet Dufresne Hébert Comeau.

Me Hébert œuvre exclusivement à titre de plaideur, négociateur et conseiller en relations du travail depuis plus de 30 ans et il est l'un des responsables du secteur du droit du travail. Il agit à titre d'avocat et conseiller juridique pour les employeurs tant dans le secteur public et parapublic que dans le privé. Il offre des services professionnels de consultation et de représentation devant les instances tant civiles, pénales qu'administratives et en matière de négociation, d'application et d'interprétation des conventions collectives, de contrats individuels de travail ainsi qu'en matière d'arbitrages ou de plaintes devant les organismes en droit du travail qui sont actuellement regroupés au sein de la nouvelle Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail.

Me Hébert a aussi développé une expertise en formation de contremaîtres ou gestionnaires de premier niveau en milieu syndiqué, afin de familiariser ceux-ci avec les concepts que l'on retrouve dans une convention collective et leur application.

Présentations et formations

Formateur agréé depuis 1990; présentation de nombreux ateliers de formation en droit du travail au sein d'entreprises ainsi que dans les secteurs municipal, associatif et institutionnel.

- Principes de négociation en matière de conventions collectives.
- Contremaîtres et gestionnaires de premier niveau -vs- conventions collectives : un combat?
- Mesures disciplinaires et la gestion de comportements problématiques.
- Cadre d'intervention et représentation auprès d'un inspecteur de la CSST.
- La responsabilité pénale des organisations (Loi C-21 et Loi sur la santé et la sécurité du travail).
- L'exercice du droit de refus - principes applicables.
- La légalité des tests de dépistage de drogues et d'alcool.
- Le contrôle de l'apparence personnelle des salariés.
- Le devoir de loyauté et d'impartialité des fonctionnaires municipaux.
- Congédiement, recours et ordonnance de réintégration.
- Les aspects juridiques liés au harcèlement en milieu de travail.
- Au-delà du harcèlement psychologique, qu'en est-il de la plainte déposée de mauvaise foi?
- La confidentialité d'un rapport d'enquête suite à une plainte de harcèlement.